

3 9 19

3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE DE FORMATION
SUR WWW.CNFPT.FR

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

FORMATIONS
2020



LES VIOLENCES CONJUGALES AUJOURD'HUI : RÉFLEXIONS, CONSTATS, ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES



*Le 2 AVRIL 2020, de 9h00 à 16h30
MONTPELLIER*

Une femme meurt tous les deux jours et demi en France, violentée par son conjoint !

Les chiffres des féminicides sont alarmants. Face à ce constat, il est urgent que les intervenants dans le champ de la prévention et de l'accompagnement des sujets concernés (victimes, enfants exposés, auteurs) puissent réaliser un bilan objectif de leurs actions et réfléchir à la cohérence des réponses apportées. C'est l'intention de cette journée.

Cette rencontre peut aussi constituer une première étape de réflexion permettant de s'approprier une connaissance spécifique sur le thème des violences faites aux femmes afin de pouvoir identifier, repérer et signaler, dans un cadre généraliste, une situation de violence conjugale.

OBJECTIFS :

- Mieux comprendre les processus d'installation et de développement des violences conjugales, ainsi que leur incidence sur les familles.
- Réfléchir aux mesures de prévention et analyser l'efficacité des pratiques mises en œuvre pour lutter contre ce fléau social et de santé publique.
- Connaître les derniers textes de loi en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes.

PUBLICS :

Professionnels des champs sanitaire, social et éducatif intervenant auprès des victimes, des enfants et des auteurs au sein des collectivités territoriales.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

09h00 : Accueil des participants

09h15 : Présentation de la journée / Introduction

9h30 : Table ronde : Violences conjugales et territoires

L'expérience des réseaux formalisés sur le thème des violences faites aux femmes : travailler ensemble en cohérence et complémentarité, quel constat et quel bénéfice pour le public cible ?

Intervenantes : Fleur Favre, coordinatrice du Secteur Conjugalité – Parentalité - Violences – CIDFF de l'Hérault pour les réseaux Lunellois, Pays de l'Or et Pic Saint-Loup-Gangeois ; Virginie Nadal, Ingénieure sociale, Animatrice de la Commission Violences conjugales du réseau de santé Béziers Méditerranée ; Delphine Roux, Directrice de l'association via voltaire Montpellier pour les réseaux Pays Cœur d'Hérault, Montpelliérain et Bassin de Thau.

Débat animé par Patricia Carette, cadre du secteur psycho-social, modératrice

10h 45 : Pause

11h00 : L'accueil des victimes lors d'un dépôt de plainte – secteur Police et Gendarmerie

Pour une écoute spécifique et une posture distanciée ; bilan et témoignages.

L'ordonnance de protection, connaissance des différents processus de mise en œuvre (avocat, travailleur social, psychologue en commissariat et secteur gendarmerie).

Intervenants : Fatiha Bounoua, Assistante sociale du Conseil départemental de l'Hérault, mise à disposition de l'hôtel de Police de Montpellier ; Danièle Goury, Lieutenant Colonelle Secteur Gendarmerie Montpellier ; Jean-Christophe Tixier, Vice Procureur de la République au TGI de Montpellier ; Carole Vergnes, Capitaine, adjointe de la Brigade de Sureté Urbaine de Sète ; Virginie Vernat, avocate,

Débat animé par : Estelle Karchen, Assistante sociale du Conseil départemental de l'Hérault, mise à disposition de la Gendarmerie, Référente régionale des ISCG, membre du bureau de l'ANISCG.

12h30 : Déjeuner

13h30 : Débat avec la salle, animé par Patricia Carette

14h00 : Téléphone grave danger (TGD) !

Un outil de plus, à quoi sert-il ? Comment mesurer son efficacité selon le secteur d'utilisation (zone rurale, zone urbaine), Constat et évaluation.

Intervenante : Stéphanie Archambault, cheffe de service du Pôle Justice de l'association AERS-Montpellier

15h00 : Table ronde : La prise en charge globale d'une victime

Processus de soin, hébergement avec toutes les compétences que requiert un accompagnement spécifique. Pourront être évoquées des questions liées à la recherche d'un logement pour la victime, son processus de soin, l'éloignement du conjoint violent, et la situation des enfants en cas d'hospitalisation de la victime.

Intervenantes : Latifa Drif, Animatrice et Chargée de projet au Planning Familial 34 ; Fleur Favre, coordinatrice du Secteur Conjugalité – Parentalité - Violences – CIDFF de l'Hérault ; Sophie Marchal, Infirmière Service UMJ du CHU Lapeyronie de Montpellier ; Carine Robin, Directrice du Centre Elisabeth Buissonnade/ CCAS de Montpellier ; Isabelle Rouquairol, Juriste - France Victimes 34 et Hôtel de Police de Montpellier.

Débat animé par : Delphine Roux, Directrice de l'association via voltaire – Montpellier

16h30 : Synthèse des travaux et mot de clôture

Modératrice : Patricia Carette

3 9 19

3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE DE FORMATION
SUR WWW.CNFPT.FR

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

FORMATIONS 2020



CONTACT :

Conseillères formation :

Marie-Christine BICHAREL, Délégation Occitanie - Languedoc-Roussillon du CNFPT

Micheline VAILLANCOURT, INSET de Montpellier

Aspects pratiques, inscription : *Agnès CAMBON* | agnes.cambon@cnfpt.fr | 04 67 61 77 37

LA SESSION

Les inscriptions se réalisent sur notre plateforme d'inscription en ligne en vous munissant du code action de la session.

Les frais de repas et de déplacement ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

Montpellier	Le 2 avril 2020 9h00 - 16h30	Amphithéâtre CNFPT Occitanie Languedoc-Roussillon 95 rue Brumaire 34000 Montpellier	Inscription en ligne sur la plateforme du CNFPT Code : 10 BJAVC 001
--------------------	---------------------------------	--	---